

Nos tarifs

Prix à l'heure

Type de forfait	Tarif forfaitaire TTC	Salaires et charges	Frais de gestion HT	TVA sur frais de gestion	Après crédit d'impôts
Forfait ponctuel	40,00€	20,82€	15,98€	3,20€	20,00€
Forfait 0h à 10h par semaine	35,00€	18,73€	13,56€	2,71€	17,50€
Forfait 11h à 30h par semaine	34,50€	18,73€	13,14€	2,63€	17,25€
Forfait 30h à plus par semaine	32,00€	15,25€	13,96€	2,79€	16,00€

Prix forfaits

Type de forfait	Tarif forfaitaire TTC	Salaires et charges	Frais de gestion HT	TVA sur frais de gestion	Après crédit d'impôts
Forfait journée	300€	227,88€	60,1€	12,02€	150€
Forfait nuit calme*	250€	189,9€	50,08€	10,2€	125€
Forfait nuit agitée**	350€	253,2€	80,66€	16,14€	175€
Forfait 24/24***	450€	332,325€	98,0625€	19,6125€	225€

Conformément à la réglementation, un devis personnalisé sera transmis gratuitement et sans engagement au consommateur dès lors que le coût total de la prestation ou de l'ensemble des prestations envisagées excède 100€ toutes taxes comprises, ou sur simple demande de sa part.

Nos tarifs sont susceptibles de varier en fonction de la complexité technique de la prestation. Les ajustements annuels sont encadrés par un arrêté des services de l'État, prenant en compte l'évolution des coûts. Par ailleurs, une majoration de 20 % s'applique aux interventions réalisées les samedis, dimanches, nuits (entre 20h00 et 8h00, hors forfait nuit) et jours fériés. Une majoration de 100 % est appliquée spécifiquement le 1^{er} mai."

Le service d'avance immédiate n'est pas disponible pour les bénéficiaires disposant d'une prise en charge (APA, PCH, CPM et caisse de retraite). Pour ces derniers, le crédit d'impôt classique reste possible.

Les tarifs indiqués tiennent compte d'une exonération partielle des cotisations patronales de sécurité sociale selon des conditions d'éligibilité définies à l'article D241-5 du Code de la sécurité sociale justifiées par une notification APA OU PCH en cours de validité ou une attestation médicale d'incapacité à effectuer seul les actes de la vie courante. En cas d'inéligibilité, les tarifs sont majorés de 20%